

SESSION 2013
Certificat d'Aptitude Professionnelle
PLATRIER PLAQUISTE

DOSSIER TECHNIQUE

Contenu du dossier

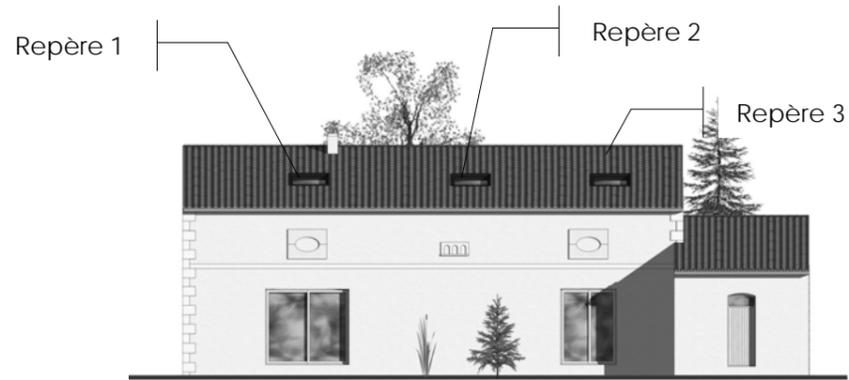
Page de garde	DT 1
Façades et pignons – Surfaces habitables.....	DT 2
Plan de masse - Descriptif	DT 3
Plan du RDC	DT 4
Plan de l'étage	DT 5
Coupe AA.....	DT 6
Fiches techniques	DT 7

Ce document est remis dans sa totalité en fin d'épreuve.

CAP PLATRIER PLAQUISTE	Session 2013	Dossier technique
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	Durée épreuve : 3 h	DT 1/7
	Coefficient épreuve : 4	



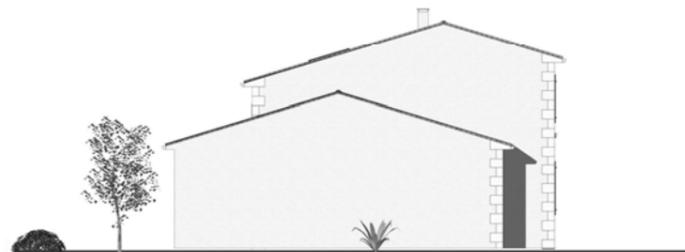
Façade X



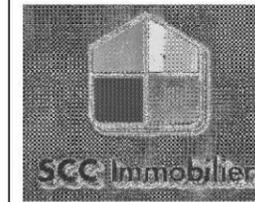
Façade W



Pignon Z



Pignon Y



**SOCIETE
CONSTRUCTION
CHARENTAISE**

2, Rue des Collines
17810 St GEORGES des Coteaux

Tél: 05.46.74.64.02 - Fax: 05.46.95.00.69

Bld de la Côte de Beauté
17640 VAUX SUR MER

Tél: 05.46.05.97.74 - Fax: 05.46.38.67.41

NOM : Mr & Mme BRIEX François
ADRESSE : 9, Lot Barbotines 1
17810 St GEORGES des Coteaux

LIEU DE CONSTRUCTION
Lotissement " Le Clos des Maurices"
Lot N° 8 - Lieu dit: Chez Calin
Section AS n° 121p-122p-126p
17810 ST GEORGES DES COTEAUX

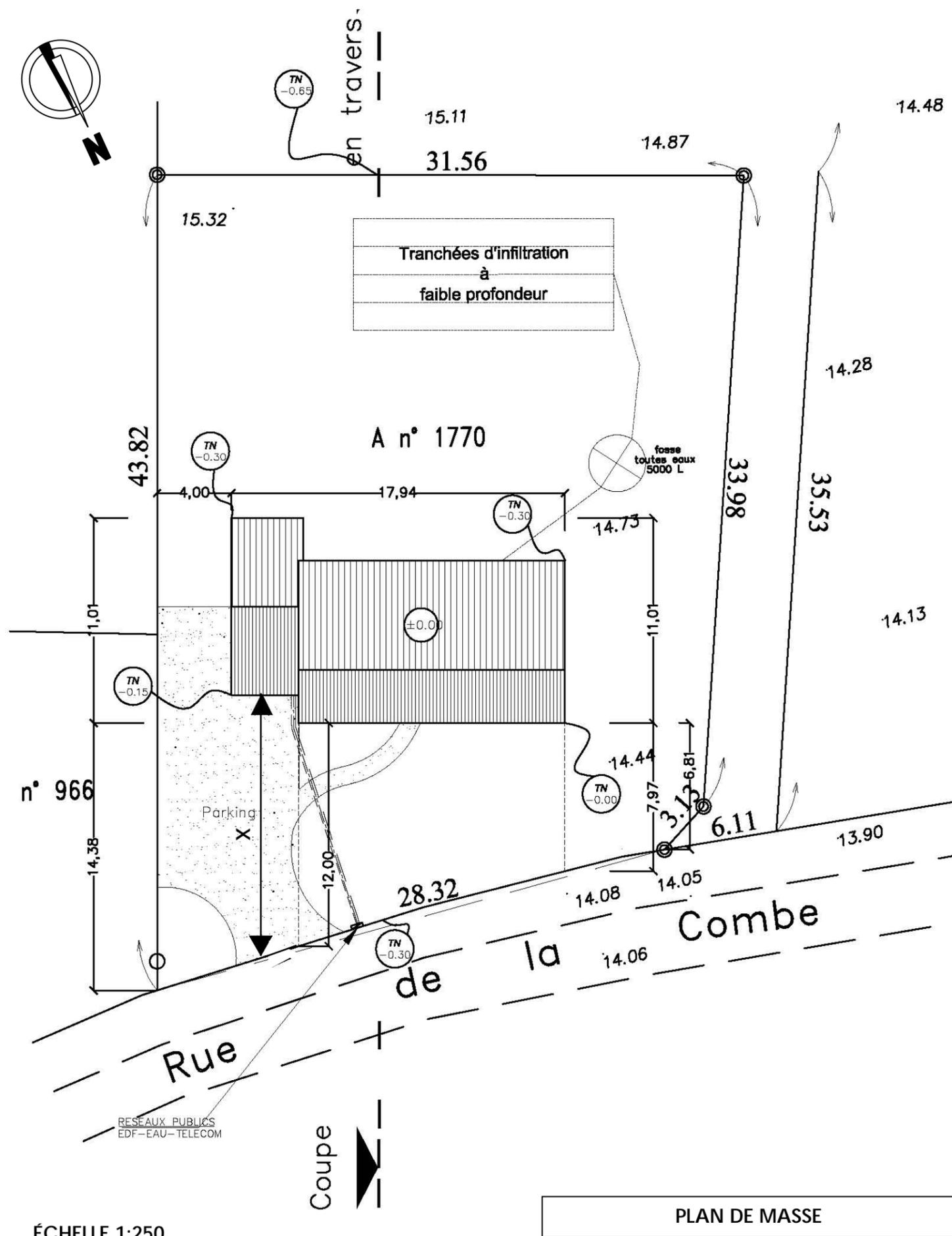
REZ DE CHAUSSEE	SURFACES HABITABLES		ETAGE	
SEJOUR SALON	52,08 m ²		CHAMBRE 2	13,54 m ²
CUISINE	11,97 m ²		CHAMBRE 3	13,34 m ²
CHAMBRE 1	12,66 m ²		CHAMBRE 4	14,82 m ²
BUREAU	10,64 m ²		BAINS	10,68 m ²
HALL	5,17 m ²		PALIER	26,10 m ²
DEGAGEMENT	5,14 m ²			
WC	2,16 m ²			
BAINS	3,10 m ²			
			Habitable RDC	102,92 m ²
			Habitable étage	78,48 m ²
			TOTAL HABITABLE :	181,40 m²

SURFACES ANNEXES		SURFACES PERMIS DE CONSTRUIRE	
GARAGE	20,52 m ²	- SHOB RDC	159,99 m ²
PORCHE	2,57 m ²	- SHOB ETAGE	95,86 m ²
CELLIER	10,26 m ²	- S. annexes déductibles	37,69 m ²
		- SHON	218,16 x 0,95 = 207,25 m ²
TOTAL SURFACES ANNEXES	33,35 m²	Hauteur maximale construction 6,70 m	

LE MAITRE D'OUVRAGE

St GEORGES des Coteaux LE 18/02/2008

SCC Immobilier



PLAN DE MASSE

ÉCHELLE 1:250

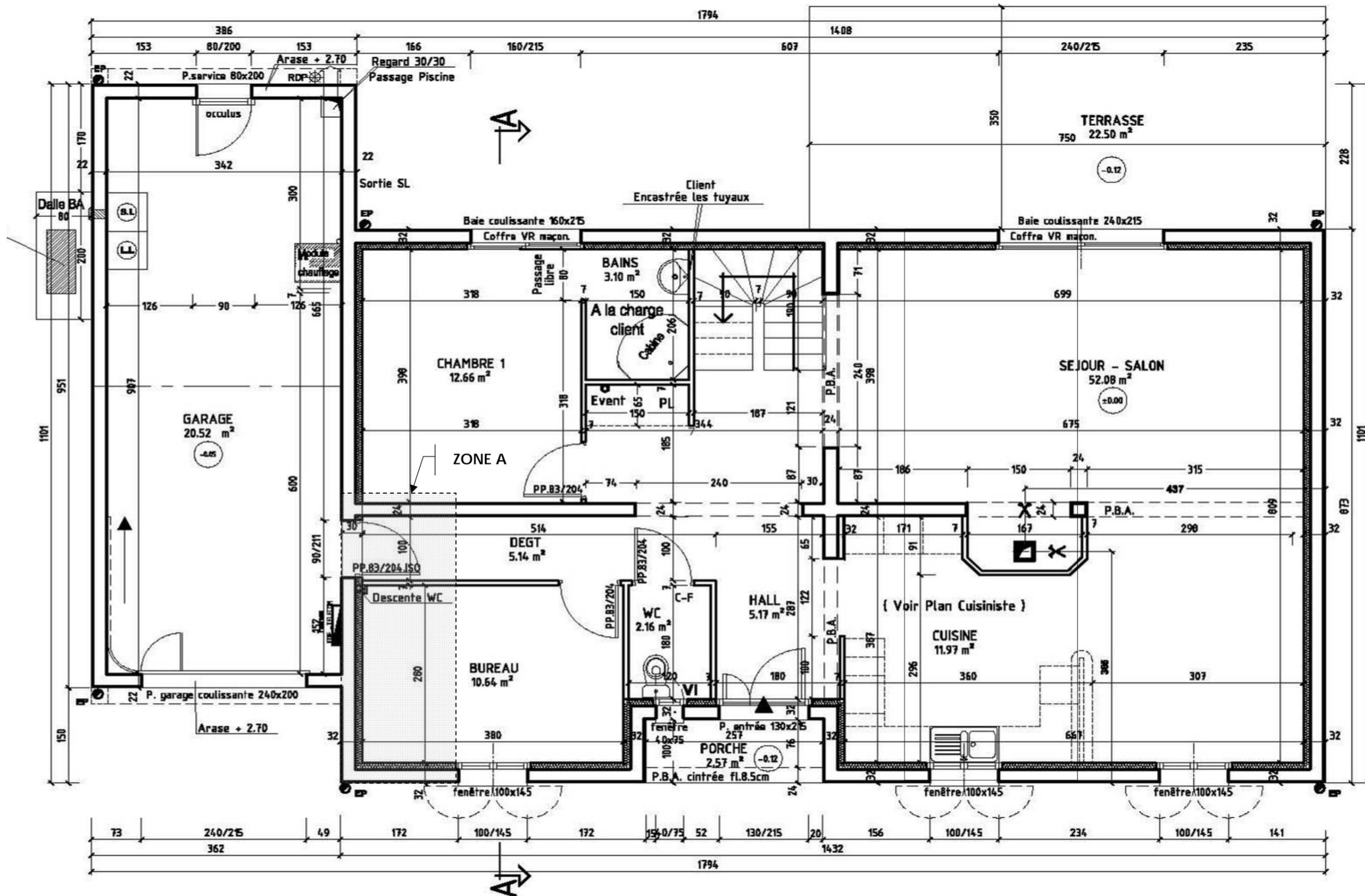
DESRIPTIF

Extrait du lot gros-œuvre

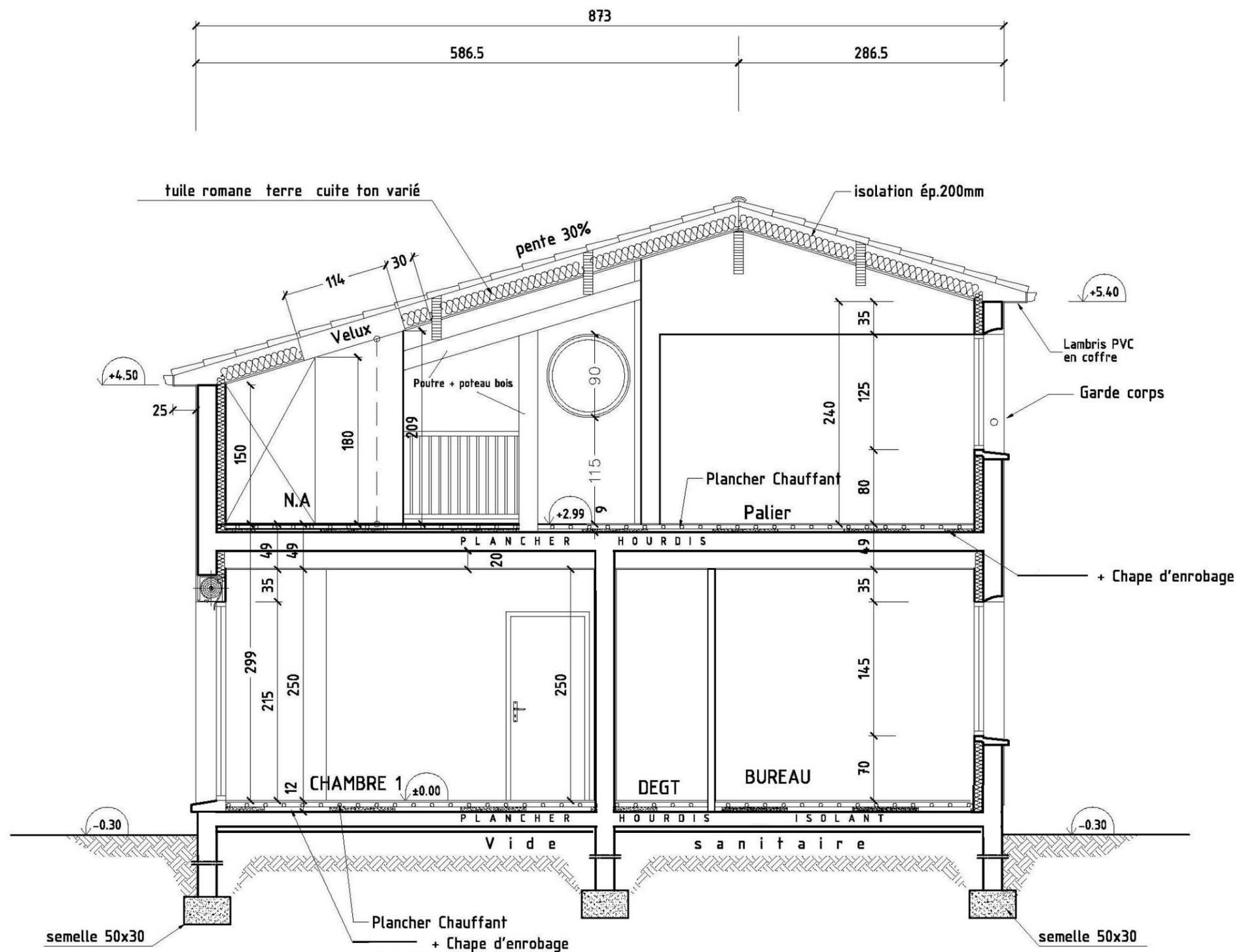
- Blocs de Béton à Maçonner creux de 20 x 20 x 40, hourdés au mortier bâtard. Le parement extérieur est constitué d'un mortier de chaux hydraulique monocouche de 10 mm de finition grattée.
⇒ Les murs de façade.
- Isolation intégrée à base de poutrelles préfabriquées en béton, d'entrevous isolants polystyrène moulés (hauteur coffrante de 12 cm) à languette (épaisseur de 5 cm) et d'une dalle de compression de 4 cm coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 armé d'un treillis soudé.
Plancher chauffant à eau chaude comprenant une sous-couche isolante SC2 à plots recevant les tubes à eau en matériau de synthèse et une chape liquide fibrée à base de ciment de 50 mm.
Performance thermique du plancher $U_p = 0,35 \text{ W}/(\text{m}^2 \cdot \text{K})$.
Les joints périphériques sont réalisés par une bande compressible d'une épaisseur de 5 mm.
Les joints de fractionnement de la chape sont mis en place pour une surface homogène supérieure à 40 m² (largeur < 8 m) et au passage des portes.
⇒ Le plancher du rez-de-chaussée.

Lot plâtrerie

- Enduit de plâtre d'une épaisseur sera de 10 mm, allégé PFP-3N, réalisé par projection conformément aux préconisations du DTU 25-1, y compris la pose de baguettes métalliques d'angle.
⇒ Murs de refend.
- Panneaux d'isolation thermique et acoustique intérieure de type PRÉGYMAX 32, constitués d'une plaque de plâtre de 13 mm collée sur un panneau isolant en polystyrène expansé, posés par plots de mortier adhésif, conformément aux Avis Techniques et au DTU 25-42.
L'ouvrage est construit avant la réalisation du plancher chauffant. Il comprend le traitement des joints et des cueillies, ainsi que tous les points susceptibles de renforcer l'étanchéité à l'air. Dans les locaux classés EB+, le parement est constitué d'une plaque de plâtre hydrofugée.
⇒ Doublage des murs extérieurs du rez-de-chaussée et de l'étage.
- Plaque de BA13 standards vissées perpendiculairement sur une ossature métallique galvanisée constituée de fourrures (entraxes 0,60 m), de cornières et de suspentes à griffe, y compris le traitement des joints, des cueillies et des trous de vis.
⇒ Plafonds suspendus du rez-de-chaussée.
- Plaque de BA13 standards vissées perpendiculairement sur une ossature métallique galvanisée constituée de fourrures (entraxes 0,60 m), de cornières et de suspentes fixées à la charpente bois, y compris le traitement des joints, des cueillies et des trous de vis. L'ouvrage comprend 2 couches croisées de laines de verre de 150 mm d'épaisseur, dont l'une est revêtue.
⇒ Rampants de la partie habitation.
- Plaque de plâtre BA13, de réaction au feu A2s0, vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé de 72 mm, y compris le traitement des joints, des cueillies, des trous de vis et des angles saillants (bande armée). L'ouvrage, construit avant la réalisation du plancher chauffant, à un classement à la résistance au feu EI60. Il comprend un matelas de laine de roche de 40 mm.
⇒ Habillage de l'arrière de l'insert dans la cuisine.
- Plaque de plâtre BA13 standard vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé de 48 mm, y compris le traitement des joints, des cueillies, des trous de vis et des angles saillants (bande armée). L'ouvrage est construit avant la réalisation du plancher chauffant. Il comprend un matelas de laine de verre de 45 mm. Dans les locaux classés EB+, les plaques de plâtre sont hydrofugées et traitées avec un enduit pour joint adapté aux locaux humides.
⇒ Cloisons de distribution du rez-de-chaussée et de l'étage.

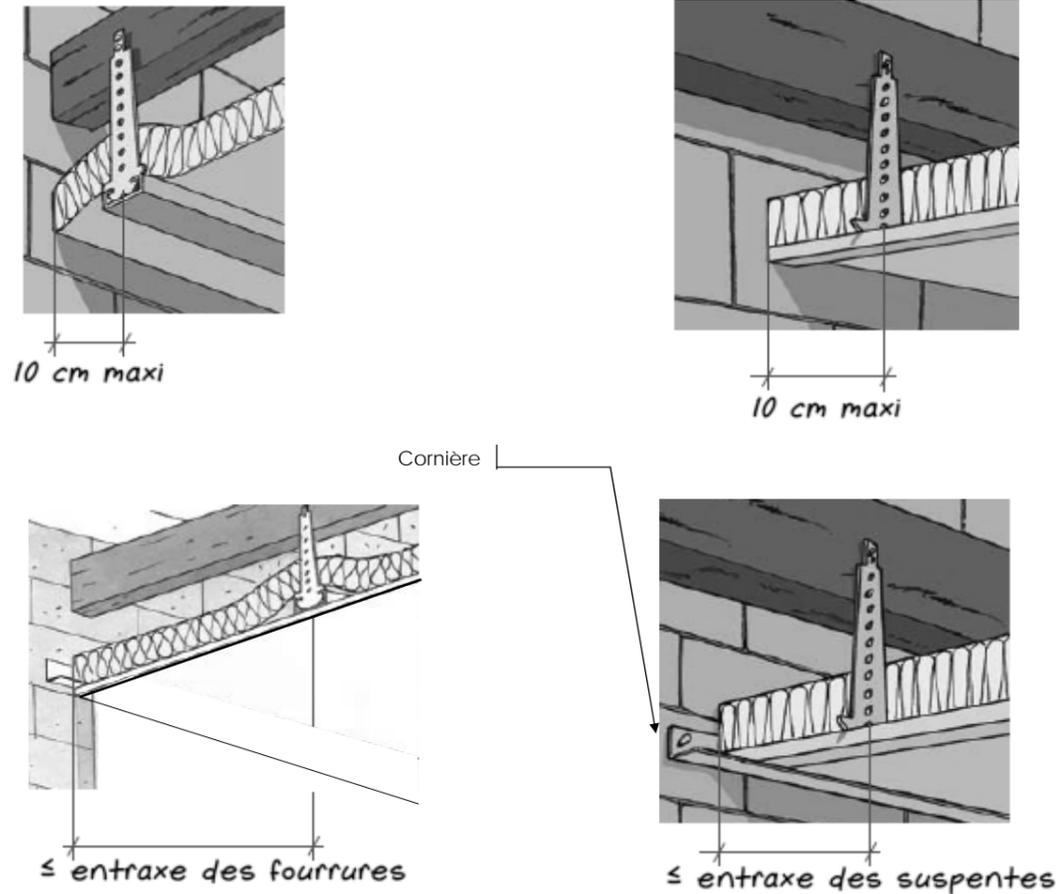


PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



COUPE AA

Ces mesures sont les mêmes quelles que soient la nature du mur d'appui (brut ou complexe isolant) et celle des suspentes, que le plafond suspendu comprenne ou pas un matelas isolant thermique.



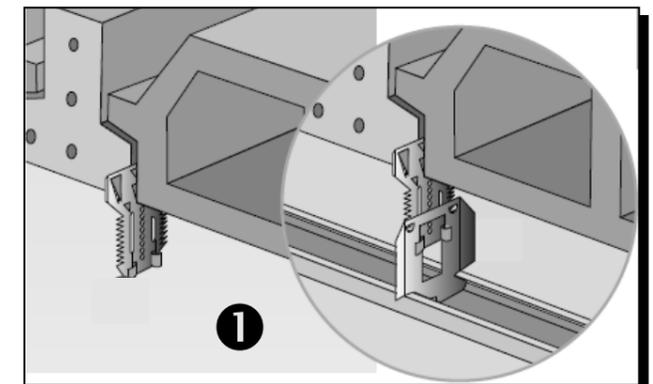
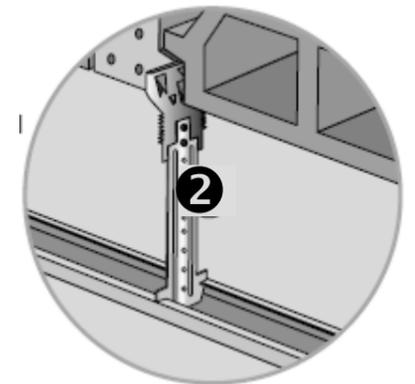
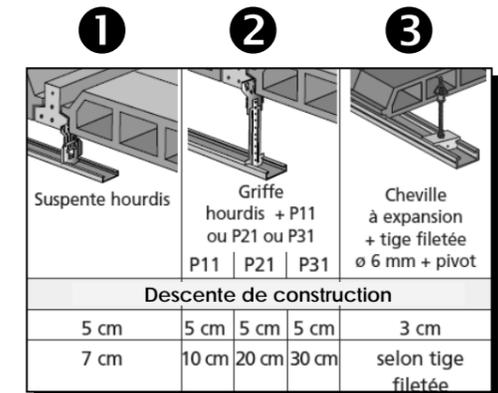
PLAFOND SUSPENDU SUR OSSATURE METALLIQUE (FOURRURE)

Parement	1 BA13		1 BA15		1 BA18		2 BA13	
Entraxe fourrures	60 cm	50 cm						
Entraxe suspentes	1,20	1,25	1,20	1,25	1,15	1,20	1,10	1,15

QUANTITATIF MOYEN AU m² DE PLAFOND

Etabli sur la base d'un plafond avec un seul parement. Coefficient de perte 5%.

PRODUITS	QUANTITES	
	TYPE DE PLAFOND	
	FOURRURE ⌈	MONTANT SIMPLE ⌈
Plaque PRÉGY™ ou SIGNA™ déco	1,05 m ²	1,05 m ²
Fourrure PRÉGYMÉTAL S47, S55 (X = 60 cm)	2,00 m	-
Eclisse PRÉGYMÉTAL S47, S55	0,30 u	-
Montant PRÉGYMÉTAL (X = 60 cm)	-	2,00 m
Suspente	1,20 m	1,80 u
Type à définir selon :		
• support,	Distance	
• ossature,	entre 2	
• hauteur du plénum.	suspentes	
	1,50 m	1,50 u
	2,10 m	1,10 u
	2,80 m	0,85 u
	3,25 m	0,75 u
Vis PRÉGY™ TF 212x25 (BA13)	12 u	12 u
Vis PRÉGY™ TF 212x35 (BA15-BA18)	-	6 u
Vis PRÉGY™ RT 421x9,5	0,45 kg	0,45 kg
Enduit pour joint PRÉGY™ ou PRÉGYDÉCO	1,6 m	1,6 m
Bande pour joints PRÉGY™	1,05 m ²	1,05 m ²
Isolant		



FICHE TECHNIQUE PRÉGYMAX 32

PERFORMANCES THERMIQUES

COMPLEXE	TYPE	ISOLANT	λ W/m.K	RÉSISTANCE THERMIQUE DU PANNEAU (m ² .K/W)			
				ÉPAISSEUR (mm)			
				13+60	13+80	13+100	13+120
PRÉGYMAX 32	PSE-Graphite certifié ACERMI	●	0,032	1,90	2,55	3,15	3,80